

## ALLIANT POWER - LUBRIGUARD

Numéro FDS : Échantillon

Date de révision : 8/8/2018

Page 1 / 5

<b>1</b>	<b>IDENTIFICATION</b>
----------	-----------------------

### Fournisseur

Diesel Forward Inc.  
6167 Pepsi Way  
Windsor, WI 53598

**Tél. en cas d'urgence :** 1-800-424-9300 (Chemtrec)  
**Tél. :** 1-800-735-7358

<b>Nom du produit :</b>	ALLIANT POWER -
<b>Date de révision :</b>	LUBRIGUARD 8/8/2018
<b>Numéro FDS :</b>	Échantillon de
<b>Numéro CAS :</b>	mélange
<b>Code produit :</b>	66601

<b>2</b>	<b>IDENTIFICATION DES DANGERS</b>
----------	-----------------------------------

### Classification du produit

Classification SGH selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910) de l'OSHA.

- Physique, Liquide inflammable, catégorie 4
- Santé, Toxicité pour certains organes cibles, une seule exposition, catégorie 3
- Santé, Toxicité aiguë, catégorie 4, cutanée
- Santé, Toxicité aiguë, catégorie 4, inhalation
- Santé, Toxicité aiguë, catégorie 4, orale
- Santé, Cancérogénicité, catégorie 2
- Santé, Risque d'aspiration, catégorie 1
- Environnement, Dangers pour l'environnement aquatique, chronique, catégorie 2

### Éléments d'étiquetage du SGH et déclarations de précaution

Mention d'avertissement : **DANGER**

Pictogrammes de danger :



Mentions de danger :

- H227 - Liquide combustible
- H335 - Peut provoquer une irritation respiratoire
- H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
- H312 - Nocif par contact cutané
- H332 - Nocif par inhalation
- H302 - Nocif en cas d'ingestion
- H351 - Susceptible de provoquer le cancer
- H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

- P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/ aérosols.
- P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

**ALLIANT POWER - LUBRIGUARD**

Numéro FDS : Échantillon

Date de révision : 8/8/2018

Page 2 / 5

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs ou non couverts par le SGH**

Lorsque ce produit est chauffé à plus de 1100 °C (212 °F), il peut subir une réaction exothermique autoaccélérée qui entraîne une augmentation rapide de la température et de la pression. Anticiper la rupture des récipients de stockage et un incendie en cas d'atteinte de telles température et pression. **LES VAPEURS PEUVENT CAUSER UN INCENDIE INSTANTANÉ**

**3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**

Ingrédients :

Numéro CAS	%	Nom chimique
64742-94-5	60-70%	Solvant naphta, pétrole, fraction des aromatiques lourds
27247-96-7	20-30 %	Nitrate d'éthyl-2 hexyle
91-20-3	< 10 %	Naphtalène
67701-08-0	< 10 %	Acides gras en C16-18 et insaturés en C18
95-63-6	< 2 %	Triméthyl-1,2,4 benzène
104-76-7	< 1 %	Alcool 2-éthylhexylique
63428-92-2	<0,1 %	formaldéhyde,2-méthylloxirane,4-nonylphénol,oxirane
1330-20-7	< 0,1 %	Xylène
108-67-8	<0,1 %	1,3,5-Triméthylbenzène

**4 PREMIERS SOINS****Inhalation :** En cas d'inhalation des vapeurs, amener la personne dans un endroit aéré. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.**Contact cutané :** Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si nécessaire, consulter un médecin.**Contact oculaire :** Rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin.**Ingestion :** Se rincer la bouche et boire 2 à 4 verres d'eau. Contacter un médecin immédiatement.**5 MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE****Point d'éclair :** 65 °C (149 °F)

Utiliser le dioxyde de carbone, une poudre chimique sèche ou une mousse extinctrice comme agents extincteurs.

Lorsque ce produit est chauffé à plus de 1100 °C (212 °F), il peut subir une réaction exothermique autoaccélérée qui entraîne une augmentation rapide de la température et de la pression. Anticiper la rupture des récipients de stockage et un incendie en cas d'atteinte de telles température et pression. Refroidir les récipients de stockage à l'aide d'eau pulvérisée pour maintenir une température inférieure à 100 °C (212 °F).

LES VAPEURS PEUVENT CAUSER UN INCENDIE INSTANTANÉ. Des vapeurs peuvent s'accumuler dans des espaces confinés ou se déplacer sur de grandes distances vers une source d'ignition et causer un incendie instantané. Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) à pression positive et une tenue de feu complète.

Les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote

## ALLIANT POWER - LUBRIGUARD

Numéro FDS : Échantillon

Date de révision : 8/8/2018

Page 3 / 5

6

### MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Éliminer toutes les sources d'ignition : chaleur, étincelles, flammes et électricité.  
 Contenir le produit déversé.  
 Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés.  
 Recueillir les excès avec une matière absorbante inerte.  
 Éviter la contamination des égouts et des eaux souterraines.

7

### MANUTENTION ET STOCKAGE

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
 Conserver à l'écart des sources d'ignition.  
 Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants.  
 Manipuler avec précaution et éviter les déversements accidentels au sol (dérapage).  
 Mettre les contenants à la terre et à la masse lors des opérations de transvasement.

Lorsque ce produit est chauffé à plus de 1100 °C (212 °F), il peut subir une réaction exothermique autoaccélérée qui entraîne une augmentation rapide de la température et de la pression. Anticiper la rupture des récipients de stockage et un incendie en cas d'atteinte de telles température et pression.

**Conditions de sûreté en matière de stockage :**

Conserver à l'écart des sources d'ignition.  
 Entreposer dans un récipient hermétique.

8

### CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Contrôles d'ingénierie appropriés :** Toute ventilation doit être conçue conformément à la norme OSHA (29 CFR 1910.94).

**Mesures de protection individuelle Équipement :** L'utilisation de lunettes de protection et de gants est recommandée.

**Lignes directrices relatives à l'exposition** SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE) FRACTION DES AROMATIQUES LÉGERS  
 OSHA TWA : 500 ppm  
 TRIMÉTHYL-1,2,4 BENZÈNE  
 ACGIH TWA : 25 ppm  
 NAPHTHALÈNE  
 OSHA TWA : 10 ppm, 50 mg/m<sup>3</sup>  
 SOLVANT NAPHTA (PÉTROLE) FRACTION DES AROMATIQUES LOURDS  
 OSHA TWA : 100 ppm

9

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence :</b>	Liquide ambré	<b>Odeur :</b>	De type hydrocarbure
<b>État physique :</b>	Liquide	<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Nulle dans l'eau
<b>Densité :</b>	0,92 à 15,5 °C (eau=1)	<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	Non disponible
<b>Viscosité :</b>	Non disponible	<b>Point d'éclair :</b>	65 °C (149 °F)
<b>Point d'ébullition :</b>	Non disponible	<b>Densité de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité :</b>	Non disponible	<b>Masse volumique apparente :</b>	914,3 g/L
<b>Coefficient de partage :</b>	Non disponible		
<b>Tension de la vapeur :</b>	Non disponible		
<b>pH :</b>	Non disponible		
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non disponible		
<b>Température de décomposition :</b>	Non disponible		

## ALLIANT POWER - LUBRIGUARD

Numéro FDS : Échantillon

Date de révision : 8/8/2018

Page 4 / 5

10

## STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique :** Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation. Instable à des températures supérieures à 100 °C (212 °F)

**Conditions à éviter :** Températures supérieures à 50 °C (122 °F), étincelles et flamme nue.

**Matériaux incompatibles :** Éviter les agents oxydants forts. Susceptible de brûler ou de réagir violemment à des mélanges de fluor/oxygène.

**Produits de décomposition dangereux :** La combustion du produit produira du dioxyde de carbone et éventuellement des produits chimiques toxiques tels que le monoxyde de carbone.

11

## DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Un contact répété avec la peau peut causer une dermatite ou une acné des huiles.  
Aucun des composants n'est réputé comme mutagène ou tératogène.

**Toxicité aiguë****Solvant naphta (pétrole) fraction des aromatiques lourds**

DL50 orale &gt;5000 mg/kg, rat

DL50 cutanée &gt;2000 mg/kg

CL50 Inhalation, vapeur, >4688 mg/m<sup>3</sup>, 4 heures, rat**2-Ethylhexylnitrate**

DL50 cutanée &gt;5000 mg/kg, lapin

DL50 Oral &gt;10000 mg/kg, rat

**Triméthyl-1,2,4 benzène**

DL50 cutanée, 3160 mg/kg, lapin

DL50 orale, 5000 mg/kg, rat

DL50 orale, 34000 à 6000 mg/kg, rat

CL50 Inhalation, vapeur, 18000 mg/m<sup>3</sup>, rat, 4 heures**Naphtalène**

DL50 orale, &gt; 2500 mg/kg, rat

DL50 orale, 2600 mg/kg, rat

CL50 Inhalation, gaz, &gt;100 ppm, 8 heures, rat

**Triméthyl-1,3,5 benzène**CL50 Inhalation, vapeur, 24000 mg/m<sup>3</sup>, rat, 4 heures

LD50, Oral &gt;5000 mg/kg, rat

**Xylène**

CL50 Inhalation, vapeur, 5000 à 8500 ppm, 4 heures, rat

DL50 cutanée &gt;14100 mg/kg, lapin

DL50 orale, 3523 mg/kg, rat mâle

DL50 orale, 4300 mg/kg, rat

**Sensibilisation** Aucune connue.**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune connue.**Cancérogénicité** Naphthalène, IARC 2B**Toxicité pour la reproduction** Aucune connue.**Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)** Aucune connue.**Danger d'aspiration** Aucun connu.

12

## DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Éviter d'exposer à l'environnement. Aucune donnée aquatique spécifique disponible.

---

**ALLIANT POWER - LUBRIGUARD**


---

Numéro FDS : Échantillon

Date de révision : 8/8/2018

Page 5 / 5

**13****DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Éliminer les déchets conformément à toutes les exigences locales, étatiques, provinciales et nationales.  
Ne pas déverser les résidus dans les égouts ou les eaux de surface.

**14****INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

UN1993, liquide combustible - PGIII (contient du pétrole, naphta et 2-Ethylhexylnitrate)

Ce matériau n'est pas réglementé par l'US DOT pour le transport en conteneurs de moins de 450 litres.

IMDG & IATA : UN3082, substance dangereuse pour l'environnement, Liquide n.s.a. (Pétrole, naphta, 2-Ethylhexylnitrate), 9, III, polluant marin.

**15****INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Composant (n° CAS) [%] - CODES

-----  
Solvant naphta (pétrole), aromatique lourd (64742-94-5) [60-70 %] TSCA

Acide nitrique, ester 2-éthylhexylique (27247-96-7) [20-30 %] TSCA

RQ(100LBS), Naphthalene (91-20-3) [<10 %] CERCLA, CSWHS, EPCRAWPC, GADSL, HAP, MASS, NJHS, OSHAWAC, PA, PRIPOL, SARA313, TOXICPOL, TOXICRCRA, TSCA, TXAIR, TXHWL

Acides gras en C16-18 et insaturés en C18 (67701-08-0) [<10 %] TSCA

Triméthyl-1,2,4 benzène (95-63-6) [<2 %] MASS, NJHS, PA, SARA313, TSCA, TXAIR

Descriptions des codes réglementaires

-----  
RQ = Quantité à déclarer  
TSCA = Toxic Substances Control Act  
CERCLA = Substance de nettoyage du Superfund  
CSWHS = Clean Water Act Hazardous substances  
EPCRAWPC = EPCRA Water Priority Chemicals  
GADSL = Global Automotive Declarable Substance List (GADSL)  
HAP = Polluants atmosphériques dangereux  
MASS = MA Liste des substances dangereuses du Massachusetts  
NJHS = Droit d'accès aux informations sur les substances dangereuses dans le New Jersey  
OSHA = Contaminants de l'air en milieu de travail de l'OSHA  
PA = Droit d'accès aux informations sur les substances dangereuses en Pennsylvanie  
PRIPOL = polluants prioritaires du Clean Water Act  
SARA313 = produits chimiques toxiques SARA 313 Title III  
TOXICPOL = Polluants toxiques du Clean Water Act  
TOXICRCRA = Déchets dangereux toxiques RCRA (U-List)  
TXAIR = niveau de dépistage des contaminants atmosphériques qui peuvent avoir des effets néfastes sur la santé  
TOXICRCRA = Liste de déchets dangereux toxiques

**16****AUTRES INFORMATIONS**

Les informations contenues dans la présente fiche technique de sécurité se rapportent uniquement au matériau spécifiquement désigné. Diesel Forward Inc. n'assume aucune responsabilité légale pour l'utilisation de ces données ou du recours à celles-ci. Ces informations sont fournies sans garantie, explicite ou implicite, à l'exception du fait qu'elles sont exactes à la connaissance de Diesel Forward Inc.